



**MAI 2014**

## **// RÉOLUTION DU CED**

# **RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS**

---

Traduit de l'anglais



## // INTRODUCTION

Le Conseil des Chirurgiens-dentistes Européens (CED) représente plus de 340.000 praticiens de l'art dentaire par le biais de 32 associations dentaires nationales. Fondé en 1961 pour conseiller la Commission européenne sur des sujets relatifs à la profession dentaire, ses objectifs sont d'encourager un haut niveau de santé et de soins bucco-dentaires ainsi qu'une pratique dentaire centrée sur la sécurité des patients et fondée sur la preuve en Europe.

## // ANTIBIOTIQUES ET DENTISTERIE

Il a été prêté relativement peu d'attention à l'utilisation des antibiotiques en dentisterie, bien que ces derniers représentent la grande majorité des médicaments prescrits en médecine dentaire. En comparaison, les analgésiques, les agents antifongiques et antiviraux n'en constituent qu'une faible proportion.

Une grave conséquence de la résistance aux antimicrobiens dans les soins de santé généraux est qu'il est impossible, de plus en plus, de traiter certaines infections. En effet, même les infections et maladies courantes pourraient bientôt devenir impossibles à prévenir ou à traiter. Le CED reconnaît que la médecine dentaire subira une crise importante si les antibiotiques devaient perdre leur rôle d'agents efficaces dans le traitement des infections chez l'homme. Il est dès lors essentiel, en termes de santé publique et de santé bucco-dentaire, que les chirurgiens-dentistes ne prescrivent d'antibiotiques que lorsque leur utilisation est nécessaire et appropriée. Les cliniciens qui réfléchissent à leurs habitudes de prescription et les modifient judicieusement peuvent faire une vraie différence en matière d'apparition et de développement de souches bactériennes résistantes.

## // DÉCLARATIONS DU CED

1. Les chirurgiens-dentistes se joignent aux médecins et aux vétérinaires pour reconnaître qu'ils doivent à présent prendre conscience des implications de l'utilisation inappropriée des antibiotiques dans les soins de santé ;
2. Une prescription responsable dans toutes les disciplines des soins de santé signifie qu'il pourrait être possible de préserver l'utilité des antibiotiques pour les situations cliniques dans lesquelles ils sont véritablement nécessaires ;
3. S'il était possible de réduire le nombre de prescriptions établies en médecine dentaire, la sélection de souches résistantes devrait être moins fréquente ;
4. Lorsque la prescription d'antibiotiques est indiquée, le choix des antibiotiques et des posologies doit être optimisé de manière à assurer un traitement ciblé et efficace contribuant à éviter le développement de nouvelles souches résistantes ;
5. La profession dentaire doit tout faire pour éviter la transmission croisée de bactéries résistantes dans les soins de santé bucco-dentaire ;
6. Il est important que le grand public comprenne qu'il est important de limiter l'utilisation des antibiotiques aux cas d'infection grave où ils sont véritablement nécessaires ;
7. La réduction du nombre de prescriptions constituera un défi pour la profession dentaire en raison de la pression exercée par les patients, mais n'en est pas moins un défi qu'il est important de relever ;
8. Les antibiotiques ne peuvent pas être achetés par des personnes non réglementées via l'Internet ;
9. Les chirurgiens-dentistes appuient l'amélioration des connaissances et de la compréhension de la résistance aux antimicrobiens par l'amélioration des informations, des renseignements et des données ;
10. Les chirurgiens-dentistes encouragent les investissements en recherche et développement de nouveaux médicaments et en moyens permettant leur commercialisation rapide.

\*\*\*

**Adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale du CED le 23 mai 2014**